

Espèce protégée

Guêpier d'Europe

Merops apiaster Linnaeus, 1758

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2016) : **LC** – Préoccupation mineure (listé *Merops apiaster*)

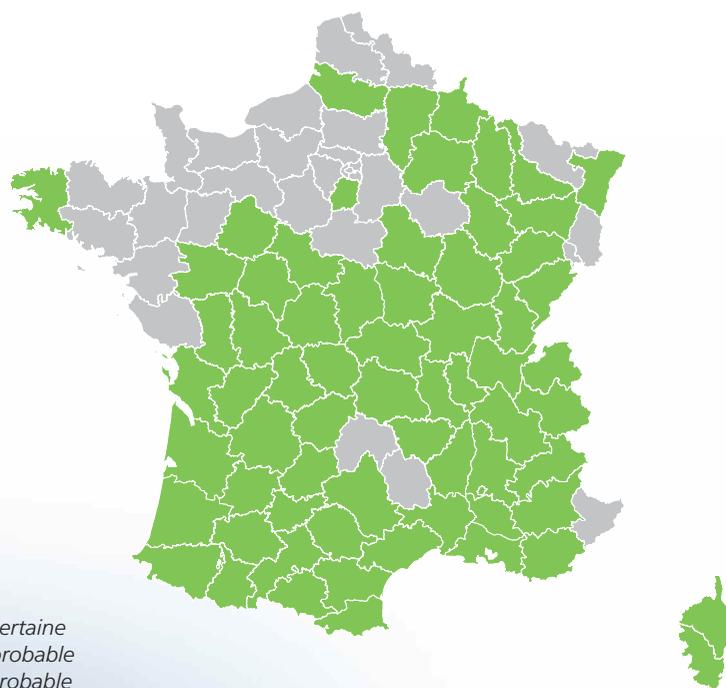
Réglementation Seul le texte officiel fait foi

■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant le Guêpier d'Europe interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277>

Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

■ Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protgees.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

■ Les phrases et les paragraphes cités entre guillemets sont issus des fiches espèces des Cahiers Oiseaux
<http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/606/mis-e-en-ligne-des-cahiers-d-habitats-oiseaux>

Habitats

■ Généralités

Le Guépier d'Europe niche dans les zones arides d'Afrique, du Moyen-Orient et jusqu'en Asie. « Il est également nicheur en Afrique du Sud et en Namibie ». En Europe de l'ouest, il niche en zone méditerranéenne et son aire de répartition habituelle monte plus au nord en Europe centrale (été chauds). En France, le Guépier est passé, en quarante ans, d'une répartition quasi exclusivement méditerranéenne à une répartition beaucoup plus vaste, remontant le long des vallées alluviales (Rhône, Garonne, Loire, Allier, Saône) et incluant même certains sites du nord de la France. « Au cours du printemps des oiseaux s'observent fréquemment au-delà de leur aire de reproduction connue (« overshooting »), parfois jusque dans le nord de l'Europe ». « Le Guépier d'Europe affectionne les milieux ouverts, souvent près de l'eau, [mais il] fréquente aussi les milieux steppiques et les cultures ». Cependant son territoire doit être parsemé d'arbre et arbuste qui sont nécessaire pour la chasse à l'affût et le repos.

■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

Sites de reproduction : « en France, le Guépier d'Europe se reproduit principalement dans le Midi, y compris en Corse [...]. Il est également nicheur [dans les] régions et départements, plus au nord » Cependant il est « nettement plus rare et irrégulier » dans le nord du pays (du Nord à la Manche, ainsi que dans l'Aisne), la région Centre et le Massif central ».

Le Guépier d'Europe « creuse un terrier pour nicher dans des falaises de sable ou de terre meuble, naturelles (bord de fleuve ou de rivière, par exemple) ou artificielles (sablères, anciennes carrières) ainsi que dans des prairies sablonneuses pâturées. Le nid consiste en un tunnel creusé par le couple dans le sol meuble d'une falaise de taille variable. Cette galerie peut atteindre deux mètres de long (en moyenne, un peu plus d'un mètre) ».

Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique

■ **Aire de repos :** « la présence d'arbres (ou des fils électriques) pour se percher lui est indispensable [pour le repos et passer la nuit]. En hivernage [Afrique de l'Ouest et subsaharienne], on le trouve dans la savane, mais aussi dans les zones agricoles » et les steppes semi-arides, le plus souvent il chasse ses proies au bord des lacs et des rivières.

■ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

■ Autres milieux particuliers à l'espèce

Alimentation : « le régime alimentaire du Guépier d'Europe est composé principalement d'Hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpe), que l'espèce attrape en vol, à la suite d'un vol rapide, parfois à partir d'un perchoir. D'autres insectes volants, comme les libellules, sont également capturés ». La chasse à l'affût semble être la technique prédominante, d'où l'importance des arbres et arbustes.

■ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
16	Dunes côtières et plages de sable	B1	Dunes côtières et rivages sableux
16.2	Dunes		
13	Estuaires et rivières tidales (soumises à marées)	C2	Eaux courantes de surface
13.4	Herbiers saumâtres submergés		
24	Eaux courantes		
54	Bas-marais, tourbières de transition et sources	E1.3	Pelouses xériques méditerranéennes
34.5	Pelouses méditerranéennes xériques		
34.6	Steppes méditerranéennes à Graminées	E1.4	Steppes méditerranéennes à grandes graminées et [Artemisia]
15.1	Gazons pionniers salés	E6.1	Steppes salées méditerranéennes continentales
15.8	Steppes salées méditerranéennes		

Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : « le Guêpier d'Europe niche le plus souvent en colonies, de quelques unités à quelques dizaines de couples ». Lors de la migration, il se forme des « troupes, parfois nombreuses [de 20 à 40 individus] et souvent haut dans le ciel ».

Déplacements : le guêpier d'Europe est une espèce migratrice pouvant parcourir jusqu'à 500 km par jour. « Les oiseaux européens migrent et hivernent en Afrique tropicale. D'une part en Afrique de l'Ouest : il s'agit probablement des nicheurs français, ibériques et d'Afrique du Nord. D'autre part, et principalement, dans l'est et le sud du continent africain : ceci correspond surtout aux nicheurs d'Europe centrale et orientale ».

Obstacles : « les principales menaces pèsent actuellement sur les milieux de reproduction. Un grand nombre de sites non protégés sont tributaires de modifications liées à l'exploitation des carrières de granulats. Les habitats de nidification du Guêpier sont en outre menacés par leur caractère instable et improductif. Ils se dégradent par érosion naturelle et sont parfois détruits volontairement du fait de leur manque d'esthétisme ou de valeur économique. Le dépôt de gravats ou le bouchage volontaire des terriers ne sont pas rares. [De plus,] l'utilisation d'insecticides dans l'agriculture, en réduisant la quantité de proies disponibles pour le Guêpier d'Europe, constitue également une menace pour cette espèce essentiellement insectivore ».

■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Reproduction												
Migration	Hivernage en Afrique											Hivernage en Afrique

■ période d'activité principale ■ période d'activité secondaire

Méthodes de détection

Les guêpiers ne chantent pas, mais, en toute saison, leurs appels sont reconnaissables et s'entendent à des kilomètres de distance.

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3582

■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce – Cahiers Oiseaux
<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Guepier-deurope.pdf>
 - Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]
<http://www.iucnredlist.org/details/22683756/0>

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Bergeronnette des ruisseaux, *Motacilla cinerea* Tunstall, 1771
http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3755

- Faucon hobereau, *Falco subbuteo* Linnaeus, 1758
http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2679
 - Guêpier de Perse, *Merops persicus* Pallas, 1773
http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3578
 - Hironnelle des rivages, *Riparia riparia* (Linnaeus, 1758)
http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3688
 - Martin-pêcheur, *Alcedo atthis* (Linnaeus, 1758)
http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3571

Bibliographie consultée

Arbeiter S., Schnepel H., Uhlenhaut K., Bloege Y., Schulze M. & Hahn S., 2014. Seasonal Shift in the Diet Composition of European Bee-Eaters *Merops apiaster* at the Northern Edge of Distribution. *Ardeola* 61, 161–170.

Dankova R. & Hula V., 2014. Nesting preference of European Bee-eater (*Merops apiaster*) in conditions of South Moravia (Czech Republic). *MendelNet 2014*, Mendel University in Brno, Czech Republic, pp. 229–233.

Didier B., 2009. Le Guépier d'Europe. *Insectes* 154, 36–38.

Heneberg P. & Simecek K., 2004. Nesting of European bee-eaters (*Merops apiaster*) in Central Europe depends on the soils characteristics of nest sites. *Biologia Bratislava* 59, 205–211.

Informations sur la fiche

Version : mars 2016

■ Rédaction

Loury Philippe – MNHN, Service du patrimoine naturel
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Relecture

Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Citation proposée

Loury P. & Puissauve R., 2016. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Guépier d'Europe, *Merops apiaster* Linnaeus, 1758. Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ Photo

Siblet Jean-Philippe